



Environnement
Canada

Environment
Canada



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

153

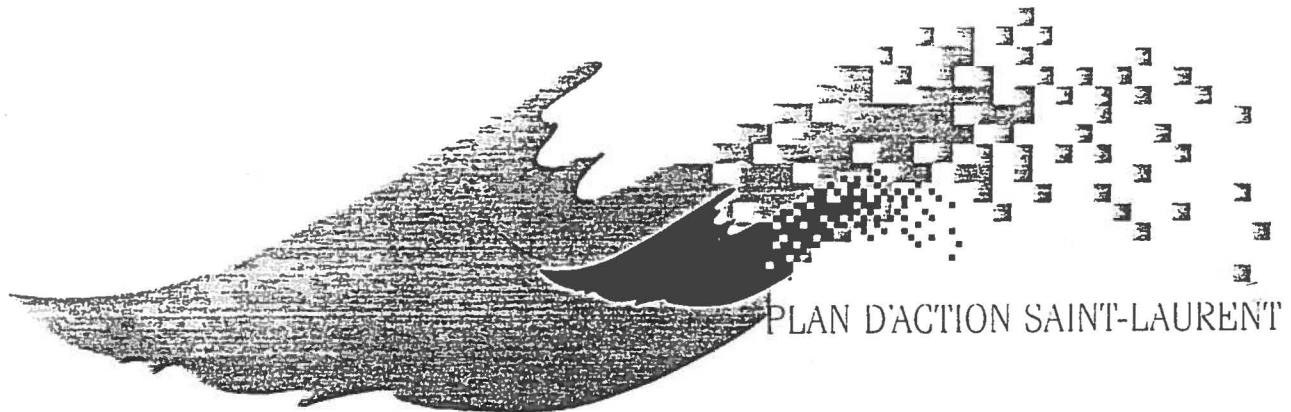
DB6

Critères intérimaires pour l'évaluation de la qualité des sédiments du Saint-Laurent

Projet de restauration des sédiments
de l'île aux Chats à Grande-Île par Honeywell

Îles-aux-Chats

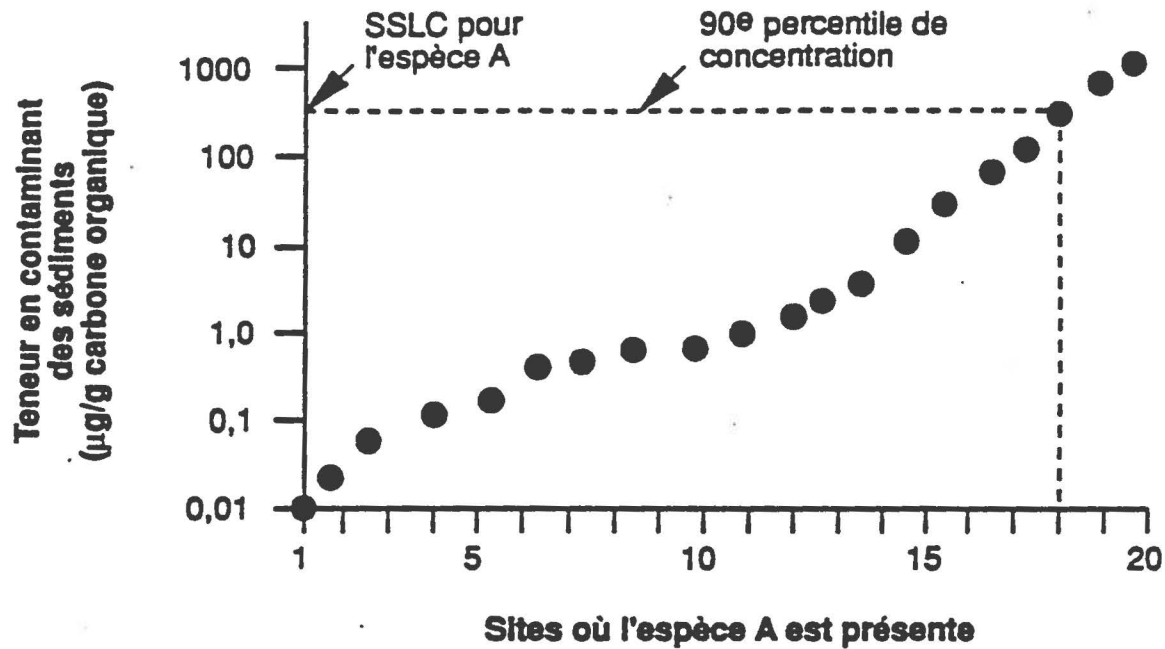
6211-02-0A8



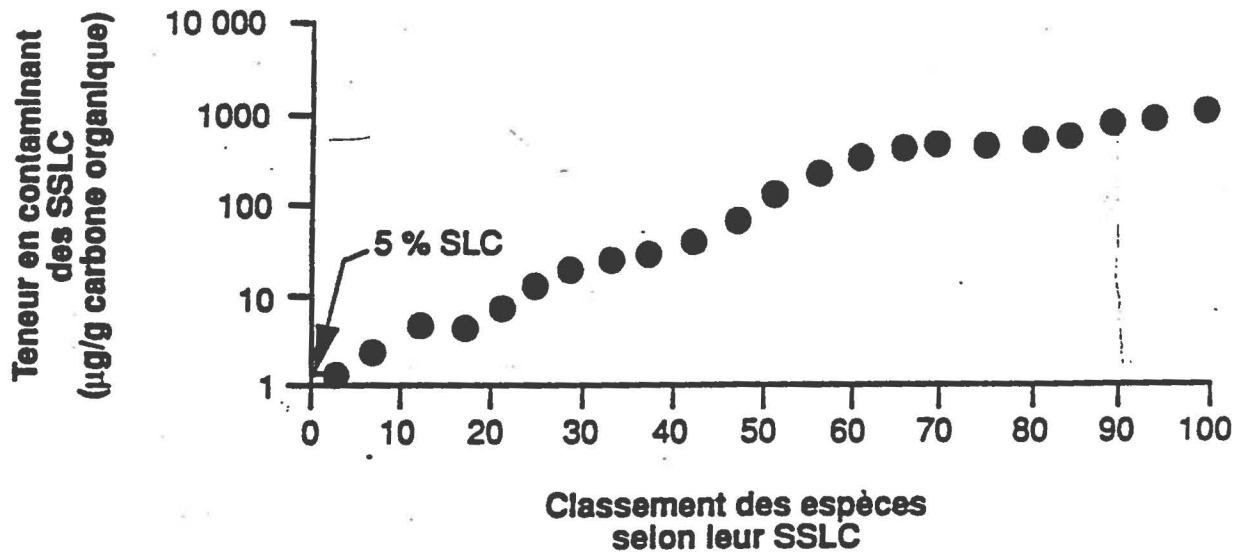
PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT

Canada

Centre Saint-Laurent



a. Calcul des teneurs de dépistage pour chaque espèce et pour chaque contaminant (SSLC)



b. Calcul de la teneur de dépistage (SLC)

Source : Ministère de l'Environnement de l'Ontario, juillet 1990.

Figure 1 Calcul de la teneur de dépistage

Tableau 2 Niveaux d'évaluation des sédiments et interventions en fonction du degré de contamination

CLASSE	NIVEAU	APPROCHE	EFFETS	GESTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS	RESTAURATION DE SITES CONTAMINÉS
4			Les dommages à l'environnement aquatique sont majeurs.	Les matériaux dragués doivent être traités ou confinés de façon sécuritaire.	On doit tarir les sources de contamination et envisager la possibilité de restaurer les milieux contaminés.
	Niveau 3 Seuil d'effets néfastes (SEN)	90 ^e percentile de la SLC. Niveau de contamination qui affecte 90 % des organismes benthiques.			
3	Seuil inférieur de restauration (SIR)		Plage de teneurs où les organismes benthiques subissent des effets nuisibles.	Un examen attentif des répercussions environnementales reliées au dragage et à la disposition des sédiments devra être effectué. Des essais appropriés (bioessais, élutriation ou autres) et des analyses chimiques au site de dépôt devront être réalisés. On devra s'assurer que le dépôt ne contribue pas à détériorer la qualité du milieu récepteur.	Niveau visé pour les travaux de restauration. Il devra être établi cas par cas par une étude de risques ou par tout autre moyen adéquat. On doit envisager la possibilité de tarir les sources de contamination et de réduire la migration des contaminants vers des zones de meilleure qualité. La restauration du milieu ne constitue probablement pas une solution souhaitable.
	Niveau 2 Seuil d'effets mineurs (SEM)	15 ^e percentile de la SLC. Niveau de contamination qui affecte 15 % des organismes benthiques.			
2			Plage de teneurs pouvant être tolérées par la majorité des organismes benthiques. Impacts potentiels sur les utilisations de l'eau.		
	Niveau 1 Seuil sans effet (SSE)	Teneur de fond. Niveau de référence considéré comme exempt de pollution.		De façon générale, les matériaux peuvent être rejetés en eau libre ou utilisés à d'autres fins sans restriction. On s'assurera toutefois que le dépôt ne contribue pas à détériorer la qualité du milieu récepteur.	Aucune restauration n'est considérée.
1			Plage de teneurs sans effet chronique ou aigu sur les organismes benthiques, la qualité de l'eau ou sur ses usages.		

APPLICATION DES CRITÈRES INTÉRIMAIRES DE QUALITÉ DES SÉDIMENTS

E f f e t t o x i q u e	Seuil d'effet néfaste (SEN)	Classe 4 Les matériaux dragués doivent être traités ou confinés de façon sécuritaire	R e j e t e a u l i b r e	Aucun rejet
	Seuil d'effet mineur (SEM)	Classe 3 Examen attentif des répercussions environnementales aux sites de dragage et de dépôt		Selon tests de toxicité
	Seuil sans effet (SSE)	Classe 2 S'assurer que le dépôt ne contribue pas à détériorer significativement la qualité du milieu récepteur ou un habitat		Possible
		Classe 1 S'assurer que le dépôt n'affecte pas significativement un habitat		Possible

APPLICATION DES CRITÈRES INTÉRIMAIRES DE QUALITÉ DES SÉDIMENTS

E f f e t t o x i q u e	Seuil d'effet néfaste (SEN)	Classe 4 Effets sévères appréhendés sur les organismes benthiques Tarir les sources de contamination Évaluation environnementale et analyses de risques	R e s t a u r a t i o n d e s c o n t a m i n és	Envisager la possibilité de restaurer
	Seuil d'effet mineur (SEM)	Classe 3 Effets nuisibles aux organismes benthiques Envisager la possibilité de tarir les sources de contaminants Seuil inférieur de décontamination	R e s t a u r a t i o n d e s c o n t a m i n és	Probablement pas souhaitable
	Seuil sans effet (SSE)	Classe 2 Teneurs tolérées par la majorité des organismes benthiques	R e s t a u r a t i o n d e s c o n t a m i n és	Aucune restauration considérée
	Seuil sans effet (SSE)	Classe 1 Teneurs sans effet chronique ou aigu sur les organismes benthiques	R e s t a u r a t i o n d e s c o n t a m i n és	Aucune restauration considérée